

Arrondissement : **LE BLANC**

Canton : **ST-GAULTIER**

Commune : **RIVARENNES**

Département : **INDRE**

Date d'envoi : 08 juin 2012

TITRE : **Travaux acquisitions 2012 engagés à Rivarennnes**

Réuni le 01 juin 2012, sous la présidence de Monsieur LAMAMY Jean Marie, le conseil municipal de Rivarennnes a pris les décisions suivantes :

### **Travaux acquisitions 2012:**

- Travaux de voirie communale (route des Nébilons – les Rodigues – Lasnier – La Charpentière) coût total 33 100€ confiés aux entreprises Toffoluti – Colas – Setec dans le cadre du syndicat de Voirie.
- Création et curage de fossés confiés à l'entreprise Bourbon (secteur nord de la commune) montant 5 405€ TTC.
- Trottoirs avenue du stade : le conseil municipal autorise le Maire à signer avec la commune de Saint Gaultier la convention de mandat pour la réhabilitation des trottoirs avec création de parkings. (Secteur les Clous – avenue du stade). Coût des travaux : 11 334€ TTC à régler sur deux exercices budgétaires.
- Village de Laveau : consultation est lancée pour améliorer le cadre de vie de ce village (branchement et canalisations d'eau potable – réfection chaussée – trottoirs – eaux pluviales).
- Une subvention de l'état (DETR) à hauteur de 30% est accordée pour les travaux.
- SIAEP : le Maire évoque les travaux 2012 engagés par le syndicat d'eau potable (Chitray – Rivarennnes – Thenay – St Gaultier) et évoque les résultats d'analyses des préforages.
- Acquisitions 2012 : afin de répondre à divers projets 12 000m<sup>2</sup> constituent la nouvelle réserve foncière ; montant global de l'opération 63 000€.
- Acquisition d'un photocopieur imprimante scanner auprès de Berry-Buro (4 000€), d'un ordinateur (1 134€), changement de prestataire informatique (3 000€), acquisition d'un désherbeur thermique.

### **Emprunt :**

- Pour concrétiser les divers projets inscrits au budget 2012 le conseil autorise le Maire à contracter un emprunt de 70 000€ auprès du crédit agricole sur une durée de 8 ans.

### **Questions diverses :**

- Monsieur FEIGNON Jean-François est désigné délégué communal au sein des comités territoriaux dans le cadre du SDEI (syndicat d'électrification).
- Vente logement 2 rue des Dames : le conseil décide de déclasser la portion de la voie communale où est située la terrasse et de la transférer du domaine public au domaine privé de la commune.
- CDC fast : suite à la consultation menée par la communauté de communes Val de Creuse autour de la télétransmission des actes vers le contrôle de légalité ; la commune décide d'adhérer au service Fast.
- Un logement communal T5 est disponible à compter de juillet 2012.
- Accord est passé entre la commune et Monsieur DEREI auteur photographe pour la production de visuels photographiques sur la commune de Rivarennnes.
- Création d'une nouvelle activité sur la commune : épicerie Itinérante « l'Hirondelle » dès juillet 2012 (produits biologiques et écologiques...).